



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2020

MAZARS, S.E.N.C.R.L.

215, RUE SAINT-JACQUES - BUREAU 1200
MONTRÉAL - QUÉBEC - CANADA - H2Y 1M6
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 845-3859
www.mazars.ca

6455, RUE JEAN-TALON EST - BUREAU 601
SAINT-LÉONARD - QUÉBEC - CANADA - H1S 3E8
TÉL. : 514 845-9253 | TÉLÉC. : 514 355-1630



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)****RAPPORT FINANCIER
30 JUIN 2020**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT 1 - 2**ÉTATS FINANCIERS**

Résultats	3
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9
Renseignements complémentaires	10

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
**l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)** au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mazars, S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, le 15 septembre 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112467

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

	2020	2019
PRODUITS		
Café Exode – ventes	431 188 \$	618 975 \$
Cotisations étudiantes générales	209 283	209 840
Activités – comités	58 464	123 640
Cotisations étudiantes affectées aux comités	40 000	46 000
Subventions salariales du gouvernement fédéral	18 760	-
Livres usagés	16 114	20 218
Photocopies	2 704	1 418
	776 513	1 020 091
CHARGES		
Café Exode (annexe A)	430 306	633 751
Vie étudiante (annexe B)	125 824	216 373
Administration (annexe C)	124 496	141 117
Activités militantes (annexe D)	19 240	25 183
	699 866	1 016 424
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	76 647 \$	3 667 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**BILAN
30 JUIN 2020**

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	113 473 \$	74 335 \$
Sommes à recevoir	977	1 579
Stocks	14 969	8 664
Frais payés d'avance	6 160	2 285
	135 579 \$	86 863 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 3)	7 557 \$	20 933 \$
Cotisations perçues d'avance	60 445	75 000
	68 002	95 933
ACTIF NET (NÉGATIF)		
AFFECTÉ AU FONDS DES COMITÉS	94 540	63 103
NON AFFECTÉ	(26 963)	(72 173)
	67 577	(9 070)
	135 579 \$	86 863 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

	Affecté au fonds des comités (note 4)	Non affecté	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	63 103 \$	(72 173) \$	(9 070) \$	(12 737) \$
Excédent des produits sur les charges	31 437	45 210	76 647	3 667
SOLDE À LA FIN	94 540 \$	(26 963) \$	67 577 \$	(9 070) \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	76 647 \$	3 667 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement – immobilisation	-	1 169
	76 647	4 836
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(37 509)	(52 538)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	39 138	(47 702)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	74 335	122 037
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	113 473 \$	74 335 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020**

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'association est exemptée des impôts sur les bénéfiques. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Collège du Vieux-Montréal. De plus, l'association opère un café étudiant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du café étudiant, des activités des comités ainsi que les produits reliés aux livres usagés et photocopies sont constatés au moment de la vente aux étudiants.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les subventions sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Services reçus à titre bénévole

L'association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'association.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds en caisse et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût (méthode de la dernière facture) et de la valeur de réalisation nette.

3. CRÉDITEURS

	2020	2019
Comptes fournisseurs et frais courus	7 557 \$	5 817 \$
Salaires et vacances à payer	-	5 497
Sommes à remettre à l'État	-	9 619
	7 557 \$	20 933 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020**

4. FONDS DES COMITÉS

Le fonds des comités représente des ressources qui sont destinées à constituer un fonds pour les différents comités étudiants de l'association.

5. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'association en vertu d'un bail totalise 28 088 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2021	11 303 \$
2022	10 458 \$
2023	6 327 \$

6. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les locaux qu'occupent présentement l'association et le Café Exode sont offerts gratuitement par le Collège du Vieux-Montréal. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

7. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme pandémie mondiale, qui continue à se propager au Canada et dans le monde. En vertu d'un décret provincial, tous les sociétés et organismes non essentiels ont dû fermer leurs bureaux jusqu'au 25 mai 2020 bien que plusieurs s'ouvrent graduellement depuis le 4 mai 2020.

Il existe toutefois une incertitude quant à la durée et l'impact potentiel de cette perturbation. L'association suit de près l'évolution de la COVID-19. L'éventuelle incidence future de ces événements sur l'association et ses activités, le cas échéant, sera comptabilisée au moment où elle sera connue et qu'elle pourra faire l'objet d'une évaluation.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

	2020	2019
ANNEXE A – CAFÉ EXODE		
Achats et frais d'exploitation	322 559 \$	504 482 \$
Salaires et charges sociales	107 747	128 100
Amortissement – immobilisation	-	1 169
	430 306 \$	633 751 \$

ANNEXE B – VIE ÉTUDIANTE

Comités thématiques	46 552 \$	78 576 \$
Commandites – SAECVM	22 500	12 500
Comités de concentration	20 475	89 876
Agendas	18 914	16 304
Livres usagés	16 582	20 257
Organisation socioculturelle	601	-
Subventions (recouvrées)	200	(1 140)
	125 824 \$	216 373 \$

ANNEXE C – ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales – permanence	86 421 \$	94 145 \$
Frais de photocopies	12 829	15 126
Assurances	12 723	13 370
Honoraires professionnels	4 724	4 674
Support informatique	2 998	6 365
Frais bancaires	1 948	2 725
Contractuels	1 267	1 341
Fournitures de bureau	1 016	2 814
Télécommunications	475	523
Divers	95	34
	124 496 \$	141 117 \$

ANNEXE D – ACTIVITÉS MILITANTES

Programme étudiant réfugié	10 000 \$	10 000 \$
Mobilisation et grèves	4 640	8 127
Subventions externes	3 264	5 900
Information	1 336	1 156
	19 240 \$	25 183 \$

Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (OSBL)

- Cette déclaration s'adresse aux :
 - organismes sans but lucratif désignés à l'alinéa 149(1)) de la Loi de l'impôt sur le revenu;
 - organismes désignés à l'alinéa 149(1)e) de la Loi (c'est-à-dire les organisations agricoles, les « boards of trade » ou les chambres de commerce).
- Ces organismes doivent produire la présente déclaration s'ils répondent à l'un des critères suivants :
 - ils ont reçu, ou étaient en droit de recevoir pendant l'exercice, des dividendes imposables, des intérêts, des loyers ou des redevances d'une valeur totale de plus de 10 000 \$;
 - la valeur totale de leurs biens était de plus de 200 000 \$ à la fin de l'exercice précédent;
 - ils devaient produire la déclaration pour un exercice précédent.
- Pour savoir si l'organisme que vous représentez doit remplir la déclaration, consultez le T4117, Guide d'impôt pour la Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (OSBL).
- Envoyez votre déclaration au :
Centre fiscal de Jonquière, Programme T1044, CP 1300 PDF Jonquière, Jonquière QC G7S 0L5.

N'inscrivez rien ici

Section 1 – Identification				Numéro d'entreprise, s'il y a lieu			
Exercice	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour	
du	2019-07-01			au	2020-06-30		13482 6734 RC0001
Nom de l'organisme				Numéro de fiducie (T3), s'il y a lieu			
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECV)							
Adresse				Est-ce la dernière déclaration de l'organisme? Si oui, annexe une explication.			
255 ONTARIO EST				Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>			
BUREAU 385-B							
Ville		Province		Code postal		Type d'organisme (Reportez-vous au guide T4117)	
MONTREAL		QC		H2X 1X6		4	
Nom et poste de la personne responsable				Numéro de téléphone			
TAHA BOUSSAA				(514) 982-0496			
Responsable affaires internes							

Section 2 – Sommes reçues pendant l'exercice			
Cotisations et droits d'adhésion	100	249 283	
Subventions et paiements des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux	101	18 760	
Intérêts, dividendes imposables, loyers et redevances	102		
Produit de disposition d'immobilisations	103		
Ventes et recettes brutes provenant d'activités de l'organisme	104	489 652	
Dons	105		
Autres sommes reçues (précisez) livres usagés, photo	106	18 818	
Total des sommes reçues (additionnez les lignes 100 à 106)	107	776 513	776 513

Section 3 – État des actifs et des passifs à la fin de l'exercice			
Actifs			
Méthode utilisée pour calculer les éléments d'actif	EXERCICE		
Encaisse et placements à court terme	108	113 473	
Montants à recevoir des membres	109		
Montants à recevoir d'autres personnes (sommes non incluses à la ligne 109)	110	977	
Frais payés d'avance	111	6 160	
Stocks	112	14 969	
Placements à long terme	113		
Immobilisations	114		
Autres éléments d'actif (précisez)	115		
Total de l'actif (additionnez les lignes 108 à 115)	116	135 579	135 579
Passifs			
Sommes dues aux membres de l'organisme	117		
Sommes dues à toute autre personne (précisez) créiteurs/percus av	118	68 002	
Total du passif (additionnez les lignes 117 et 118)	119	68 002	68 002

Section 4 – Rémunération

Total de la rémunération et des avantages sociaux versés à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisme	120	194 168
Total de la rémunération et des avantages sociaux versés aux employés et dirigeants membres de l'organisme	121	0
Autres paiements à des membres (précisez)	122	0
Nombre de membres de l'organisme		0
Nombre de membres ayant touché une rémunération ou d'autres sommes		0

Section 5 – Activités de l'organisme

Décrivez brièvement les activités de l'organisme. Si c'est la première année pour laquelle vous produisez cette déclaration, joignez une copie de l'énoncé de mission de l'organisme.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'organisme mène-t-il des activités à l'extérieur du Canada? Oui Non

Si oui, précisez à quel endroit :

Section 6 – Lieu de conservation des registres comptables

Ne remplissez pas cette section si l'information correspond à celle de la Section 1.

Nom de la personne responsable

Adresse

Ville Province Code postal Numéro de téléphone

Section 7 – Attestation

J'atteste que les renseignements fournis dans cette déclaration et dans tout document joint sont exacts et complets.

TAHA BOUSSAA

Nom de la personne autorisée

Responsable affaires internes

Poste occupé

2020-10-15

Signature de la personne autorisée

Date (AAAA/MM/JJ)

Langue de correspondance
Indiquer la langue de votre choix

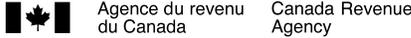
Français

Language of correspondence
Indicate the language of your choice

English

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 047 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Déclaration de renseignements des sociétés pour la transmission électronique

- Vous devez remplir cette déclaration pour chaque déclaration de revenus des sociétés T2 initiale et modifiée transmise par voie électronique à l'Agence du revenu du Canada (ARC) en votre nom.
- En remplissant la section 2 et en signant la section 3, vous reconnaissez que, selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, vous devez conserver tous les documents utilisés pour remplir votre déclaration de revenus des sociétés et nous les fournir sur demande.
- La section 4 doit être remplie par vous ou par le spécialiste en transmission qui transmet votre déclaration de revenus des sociétés.
- Donnez l'original signé de cette déclaration au spécialiste en transmission et conservez-en une copie dans vos dossiers pendant six ans.
- **N'envoyez pas** ce formulaire à l'ARC à moins que nous vous le demandions.
- Nous sommes responsables de la confidentialité de vos renseignements fiscaux produits par voie électronique seulement après les avoir acceptés.

Section 1 – Identification

Nom de la société ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)		Numéro d'entreprise 13482 6734 RC0001	
Année d'imposition ▶	De	À	Est-ce une déclaration modifiée? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
	A M J	A M J	
	2019-07-01	2020-06-30	

Section 2 – Déclaration

Inscrivez les montants suivants, tels qu'ils figurent, selon le cas, dans votre déclaration de revenus des sociétés pour l'année d'imposition mentionnée ci-dessus :

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF (ligne 300)	76 647
Impôt de la partie I à payer (ligne 700)	
Surtaxe de la partie II à payer (ligne 708)	
Impôt de la partie III.1 à payer (ligne 710)	
Impôt de la partie IV à payer (ligne 712)	
Impôt de la partie IV.1 à payer (ligne 716)	
Impôt de la partie VI à payer (ligne 720)	
Impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724)	
Impôt de la partie XIV à payer (ligne 728)	
Impôt provincial ou territorial net à payer (ligne 760)	

Section 3 – Attestation et autorisation



Inscrivez-vous au courrier en ligne!

Recevez votre courrier de l'ARC électroniquement dans
Mon dossier d'entreprise à arc.gc.ca/mondossierentreprise

Je comprends qu'en fournissant une adresse courriel, j'**inscris** la société au service « Gérer le courrier en ligne ». Je comprends et j'accepte que tous les avis et les avis et autre correspondance admissibles à la livraison en ligne ne seront plus imprimés et envoyés par la poste. L'ARC avisera la société à cette adresse courriel lorsque du courrier à consulter dans Mon dossier d'entreprise requiert une attention immédiate. Les avis et la correspondance livrés en ligne seront présumés avoir été envoyés à la date de ces avis par courriel.

Adresse courriel pour le courrier en ligne (facultative) :

Je, BOUSSAA TAHA Responsable affaires internes,
Nom Prénom Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné la déclaration de revenus T2 de la société, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis dans la déclaration T2 et cette déclaration de renseignements T183 Corp sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

J'autorise le spécialiste en transmission indiqué dans la section 4 à transmettre par voie électronique la déclaration de revenus de la société indiquée dans la section 1 et à modifier les renseignements produits initialement en réponse à toute erreur décelée par l'Agence du revenu du Canada. Cette autorisation expire lorsque le ministre du Revenu national accepte la déclaration transmise par voie électronique telle que produite.

2020-10-15

Date (aaaa/mm/jj)

Signature du signataire autorisé de la société

(514) 982-0496

Numéro de téléphone

Section 4 – Identification du spécialiste en transmission

Le spécialiste en transmission nommé ci-dessous a transmis par voie électronique la déclaration de revenus de la société indiquée dans la section 1.

Mazars, S.E.N.C.R.L.

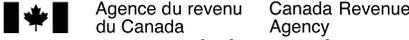
Nom de la personne ou de l'entreprise

O1809

Numéro du déclarant par voie électronique

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis selon la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin d'administrer les programmes fiscaux, de prestations et autres. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'application ou à l'exécution de la *Loi* telle que la vérification, l'observation et le recouvrement des sommes dues à l'État. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale ou territoriale, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Cependant, le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, d'accéder à leurs renseignements personnels et de demander une modification, s'il y a des erreurs ou omissions. Consultez Info Source en allant à arc.gc.ca/gncy/tp/nfsrc/nfsrc-fra.html et le Fichier de renseignements personnels ARC PPU 047.



T2 – Déclaration de revenus des sociétés

200

EXONÉRÉE D'IMPÔT

Utilisez ce formulaire comme déclaration de revenus fédérale et provinciale ou territoriale, sauf si la société est située au Québec ou en Alberta. Si la société est située dans l'une de ces provinces, vous devez produire une déclaration de revenus provinciale distincte.

Les renvois législatifs mentionnés dans cette déclaration visent la Loi de l'impôt sur le revenu et le Règlement de l'impôt sur le revenu fédéraux. Il se peut que cette déclaration tienne compte de modifications qui n'avaient pas été adoptées au moment de la publication.

Faites parvenir une copie dûment remplie de cette déclaration, y compris les annexes et l'Index général des renseignements financiers (IGRF), à votre centre fiscal. Vous devez produire la déclaration dans les six mois suivant la fin de l'année d'imposition de la société.

Pour en savoir plus, visitez le canada.ca/impots ou consultez le guide T4012, Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés.

055 N'inscrivez rien ici

Identification	
Numéro d'entreprise (NE) 001 13482 6734 RC0001	
Nom de la société 002 ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AC	
Adresse du siège social L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 010 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 011 à 018.	
011 255 ONTARIO EST	012 BUREAU 385-B
Ville 015 MONTREAL	Province, territoire ou État 016 QC
Pays (autre que le Canada) 017	Code postal ou ZIP 018 H2X 1X6
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du siège social) L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 020 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 021 à 028.	
021 a/s de	022 255 ONTARIO EST
023 BUREAU 385-B	024
Ville 025 MONTREAL	Province, territoire ou État 026 QC
Pays (autre que le Canada) 027	Code postal ou ZIP 028 H2X 1X6
Emplacement des livres comptables (s'il diffère de celui du siège social) L'emplacement des livres comptables a-t-il changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 030 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 031 à 038.	
031 255 ONTARIO EST	032 BUREAU 385-B
Ville 035 MONTREAL	Province, territoire ou État 036 QC
Pays (autre que le Canada) 037	Code postal ou ZIP 038 H2X 1X6
040 Genre de société à la fin de l'année d'imposition (cochez une seule case) <input type="checkbox"/> 1 Société privée sous contrôle canadien (SPCC) <input type="checkbox"/> 2 Autre société privée <input type="checkbox"/> 3 Société publique <input type="checkbox"/> 4 Société contrôlée par une société publique <input checked="" type="checkbox"/> 5 Autre société (précisez) <u>SANS BUT LUCRATIF</u>	
Si le genre de société a changé durant l'année d'imposition, indiquez la date d'entrée en vigueur du changement 043 <input type="text" value="Année Mois Jour"/>	
Quelle est l'année d'imposition visée par cette déclaration? Début de l'année d'imposition Année Mois Jour 060 2019-07-01 Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour 061 2020-06-30	
Y a-t-il eu acquisition de contrôle qui a entraîné l'application du paragraphe 249(4) depuis le début de l'année d'imposition inscrit à la ligne 060? ... 063 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, donnez la date d'acquisition de contrôle 065 <input type="text" value="Année Mois Jour"/>	
La date à la ligne 061 est-elle une fin d'année d'imposition réputée selon le paragraphe 249(3.1)? 066 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
S'agit-il d'une société professionnelle associée d'une société de personnes? 067 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Est-ce la première année pour laquelle une déclaration est produite après une : constitution en société? 070 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> fusion? 071 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 030 à 038 et joignez l'annexe 24.	
Y a-t-il eu liquidation d'une filiale selon l'article 88 durant l'année d'imposition courante? 072 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez et joignez l'annexe 24.	
Est-ce la dernière année d'imposition avant une fusion? 076 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Est-ce la dernière déclaration jusqu'à la dissolution de la société? 078 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Si un choix a été fait selon l'article 261, inscrivez la monnaie fonctionnelle utilisée 079 <input type="text"/>	
La société est-elle résidente du Canada? 080 Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si non, indiquez le pays de résidence à la ligne 081 et remplissez et joignez l'annexe 97.	
081 <input type="text"/>	
Est-ce que la société non-résidente demande une exonération d'impôt selon une convention fiscale? 082 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez et joignez l'annexe 91.	
Si la société est exonérée selon l'article 149, cochez une des cases suivantes : 085 <input checked="" type="checkbox"/> 1 Exonérée selon l'alinéa 149(1)e) ou l) <input type="checkbox"/> 2 Exonérée selon l'alinéa 149(1)j) <input type="checkbox"/> 3 Exonérée selon l'alinéa 149(1)t) (pour les années d'imposition qui commencent avant 2019) <input type="checkbox"/> 4 Exonérée selon un autre alinéa de l'article 149	
N'inscrivez rien ici	
095	096
898	

Annexes et formulaires à joindre**Renseignements des états financiers** : utilisez les annexes 100, 125 et 141 de l'IGRF.**Annexes** – Répondez aux questions suivantes. Pour chaque réponse affirmative, **joignez** l'annexe indiquée, à moins d'avis contraire.

	Oui	annexe
La société est-elle liée à une autre société?	<input type="checkbox"/>	9
La société est-elle une SPCC associée?	<input type="checkbox"/>	23
La société est-elle une SPCC associée qui demande la limite de dépenses?	<input type="checkbox"/>	49
La société a-t-elle au moins un actionnaire non-résident qui détient des actions avec droit de vote?	<input type="checkbox"/>	19
La société a-t-elle effectué des opérations, y compris des transferts selon l'article 85, avec ses actionnaires, ses cadres ou ses employés, sauf les opérations effectuées dans le cours normal des activités de l'entreprise? N'incluez pas les opérations avec lien de dépendance effectuées avec des non-résidents	<input type="checkbox"/>	11
Si vous avez répondu oui à la question ci-dessus et que l'opération a été effectuée entre sociétés ayant un lien de dépendance, la société cédante a-t-elle disposé de la totalité ou presque des biens en faveur de la société cessionnaire?	<input type="checkbox"/>	44
La société a-t-elle versé des redevances, des honoraires de gestion ou d'autres paiements semblables à des résidents du Canada?	<input type="checkbox"/>	14
La société demande-t-elle une déduction pour les paiements versés à un régime de prestations aux employés?	<input type="checkbox"/>	15
La société déduit-elle une perte ou une somme relative à un abri fiscal?	<input type="checkbox"/>	T5004
La société est-elle associée d'une société de personnes à laquelle un numéro de compte a été attribué?	<input type="checkbox"/>	T5013
La société, une société étrangère affiliée contrôlée par la société, une autre société ou une fiducie avec laquelle la société avait un lien de dépendance a-t-elle eu un droit de bénéficiaire sur une fiducie non-résidente à pouvoir discrétionnaire (sans tenir compte de l'article 94)?	<input type="checkbox"/>	22
La société détenait-elle des actions dans une ou plusieurs sociétés étrangères affiliées durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	25
La société a-t-elle fait des paiements à des non-résidents du Canada selon les paragraphes 202(1) et/ou 105(1) du Règlement de l'impôt sur le revenu?	<input type="checkbox"/>	29
La société a-t-elle plus de 1 000 000 \$CAN d'opérations à déclarer avec des non-résidents avec lesquels elle a un lien de dépendance? Pour les sociétés privées : la société a-t-elle au moins un actionnaire qui détient 10 % ou plus des actions ordinaires et/ou privilégiées de la société?	<input type="checkbox"/>	T106
La société a-t-elle fait des paiements ou reçu des montants provenant d'une convention de retraite au cours de l'année?	<input type="checkbox"/>	50
La société a-t-elle gagné un revenu d'au moins une page ou un site Web sur Internet?	<input type="checkbox"/>	88
Le revenu net (perte nette) indiqué dans les états financiers diffère-t-il du revenu net (perte nette) pour l'impôt sur le revenu?	<input type="checkbox"/>	1
La société a-t-elle fait des dons de bienfaisance, des dons de biens culturels, écosensibles ou de médicaments?	<input type="checkbox"/>	2
La société a-t-elle reçu des dividendes ou versé des dividendes imposables pour un remboursement au titre de dividendes?	<input type="checkbox"/>	3
La société déduit-elle des pertes quelconques?	<input type="checkbox"/>	4
La société demande-t-elle un crédit d'impôt provincial ou territorial ou a-t-elle un établissement stable dans plus d'une administration?	<input type="checkbox"/>	5
La société a-t-elle réalisé des gains en capital ou subi des pertes en capital durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	6
(i) La société est-elle une SPCC et déclare-t-elle a) des revenus ou des pertes tirés de biens (autres que les dividendes déductibles à la ligne 320 de la déclaration T2), b) des revenus tirés d'une société de personnes, c) des revenus tirés d'une entreprise à l'étranger, d) des revenus tirés d'une entreprise de prestation de services personnels, e) des revenus selon la division 125(1)a(i)(C) ou 125(1)a(i)(B), f) des revenus de placement total tel que défini au paragraphe 129(4) ou g) un montant qui lui est attribué selon le paragraphe 125(3.2) ou 125(8); ou (ii) la société est-elle un associé d'une société de personnes et a-t-elle attribué son plafond des affaires de société de personnes déterminé à un associé désigné selon le paragraphe 125(8)?	<input type="checkbox"/>	7
La société a-t-elle des biens qui donnent droit à la déduction pour amortissement?	<input type="checkbox"/>	8
La société demande-t-elle des déductions pour ressources?	<input type="checkbox"/>	12
La société demande-t-elle des réserves déductibles?	<input type="checkbox"/>	13
La société demande-t-elle une déduction pour ristournes?	<input type="checkbox"/>	16
La société est-elle une caisse de crédit qui demande une déduction pour répartitions proportionnelles à l'importance des emprunts ou une réduction d'impôt provincial pour caisses de crédit?	<input type="checkbox"/>	17
La société est-elle une société de placement ou une société de placement à capital variable?	<input type="checkbox"/>	18
La société a-t-elle exploité une entreprise au Canada pendant qu'elle était une société non-résidente?	<input type="checkbox"/>	20
La société demande-t-elle un crédit fédéral, provincial ou territorial pour impôt étranger, ou un crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières?	<input type="checkbox"/>	21
La société a-t-elle des bénéfices de fabrication et de transformation au Canada?	<input type="checkbox"/>	27
La société demande-t-elle un crédit d'impôt à l'investissement?	<input type="checkbox"/>	31
La société fait-elle une demande pour des dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE)?	<input type="checkbox"/>	T661
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada de la société et de ses sociétés liées est de plus de 10 000 000 \$?	<input type="checkbox"/>	33/34/35
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada de la société et de ses sociétés associées est de plus de 10 000 000 \$?	<input type="checkbox"/>	
La société est-elle assujettie à l'impôt brut de la partie VI sur le capital des institutions financières?	<input type="checkbox"/>	38
La société demande-t-elle un crédit d'impôt de la partie I?	<input type="checkbox"/>	42
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie IV.1 sur les dividendes reçus sur des actions privilégiées ou à l'impôt de la partie VI.1 sur les dividendes versés?	<input type="checkbox"/>	43
La société a-t-elle conclu un accord concernant l'obligation de payer l'impôt de la partie VI.1?	<input type="checkbox"/>	45
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie II, c.-à-dire à la surtaxe des fabricants de tabac	<input type="checkbox"/>	46
Pour les institutions financières : la société est-elle membre d'un groupe lié d'institutions financières dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt brut de la partie VI?	<input type="checkbox"/>	39
La société demande-t-elle un crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne?	<input type="checkbox"/>	T1131
La société demande-t-elle un crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique?	<input type="checkbox"/>	T1177
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie XIII.1? (Démontrez vos calculs sur une feuille que vous intitulerez Annexe 92.)	<input type="checkbox"/>	92

Annexes et formulaires à joindre – suite de la page 2

	Oui	annexe
La société a-t-elle été affiliée à des sociétés étrangères durant l'année d'imposition?	271 <input type="checkbox"/>	T 1134
La société a-t-elle possédé ou détenu des biens étrangers déterminés dont le coût indiqué total, à un moment quelconque de l'année, a dépassé 100 000 \$CAN?	259 <input type="checkbox"/>	T 1135
La société a-t-elle transféré ou prêté des biens à une fiducie non-résidente?	260 <input type="checkbox"/>	T 1141
La société a-t-elle reçu, au cours de l'année, un intérêt dans une fiducie non-résidente ou a-t-elle été débitrice d'une telle fiducie?	261 <input type="checkbox"/>	T 1142
La société a-t-elle une convention pour attribuer de l'aide pour la RS&DE effectuée au Canada?	262 <input type="checkbox"/>	T 1145
La société a-t-elle une convention pour transférer des dépenses admissibles engagées dans le cadre de contrats de RS&DE?	263 <input type="checkbox"/>	T 1146
La société a-t-elle une convention avec des sociétés associées pour attribuer les salaires d'employés déterminés pour la RS&DE?	264 <input type="checkbox"/>	T 1174
La société a-t-elle payé des dividendes imposables (autres que des dividendes sur les gains en capital) durant l'année d'imposition?	265 <input type="checkbox"/>	55
La société a-t-elle fait un choix selon le paragraphe 89(11) de ne pas être une SPCC?	266 <input type="checkbox"/>	T2002
La société a-t-elle révoqué un choix précédent fait selon le paragraphe 89(11)?	267 <input type="checkbox"/>	T2002
La société [SPCC ou compagnie d'assurance dépôts (CAD)] a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux général (CRTG) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition?	268 <input type="checkbox"/>	53
La société (autre qu'une SPCC ou CAD) a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux réduit (CRTR) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition?	269 <input type="checkbox"/>	54

Renseignements supplémentaires

La société a-t-elle utilisé les normes internationales d'information financière (IFRS) dans la préparation de ses états financiers?	270	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
La société est-elle inactive?	280	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
Quelle est la principale activité productive de recettes commerciales de la société?					
				541990	Tous les autres services professionnels, scientifiques et techniques
Précisez les principaux produits qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits, ou les services fournis. Indiquez le pourcentage approximatif que chaque produit ou service représente par rapport au total des recettes.	284	SERVICES AUX MEMBRES-ASSOCIATION ETUDIANTE			285 100,000 %
	286				287 %
	288				289 %
La société a-t-elle immigré au Canada au cours de l'année d'imposition?	291	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
La société a-t-elle émigré du Canada au cours de l'année d'imposition?	292	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
Désirez-vous verser des acomptes provisionnels trimestriels, si vous êtes admissible?	293	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Si la société était admissible à verser des acomptes provisionnels trimestriels pour une partie de l'année d'imposition, indiquez la date à partir de laquelle la société n'était plus admissible	294	Année Mois Jour			
Si l'activité principale de votre société est la construction, avez-vous eu des sous-traitants pendant l'année d'imposition?	295	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

Revenu imposable

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF	300	76 647	A
Moins :			
Dons de bienfaisance (annexe 2)	311		
Dons de biens culturels (annexe 2)	313		
Dons de biens écosensibles (annexe 2)	314		
Dons de médicaments faits avant le 22 mars 2017 (annexe 2)	315		
Dividendes imposables déductibles selon les articles 112 ou 113 ou le paragraphe 138(6) (annexe 3)	320		
Déduction de l'impôt de la partie VI.1*	325		
Pertes autres que des pertes en capital des années d'imposition précédentes (annexe 4)	331		
Pertes en capital nettes des années d'imposition précédentes (annexe 4)	332		
Pertes agricoles restreintes des années d'imposition précédentes (annexe 4)	333		
Pertes agricoles des années d'imposition précédentes (annexe 4)	334		
Pertes comme commanditaire des années d'imposition précédentes (annexe 4)	335		
Gains en capital imposables ou dividendes imposables répartis par une caisse de crédit centrale	340		
Actions de prospecteur ou de commanditaire en prospection	350		
Déduction de l'employeur sur les titres non admissibles en vertu d'une convention d'achat d'actions d'employés			
Total partiel		a	B
Total partiel (montant A moins montant B) (si négatif, inscrivez « 0 »)		76 647	C
Ajouts selon l'article 110.5 ou le sous-alinéa 115(1)a)(vii)	355		D
Revenu imposable (montant C plus montant D)	360	76 647	
Revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)t) (pour les années d'imposition qui commencent avant 2019)	370		
Revenu imposable pour les sociétés ayant un revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)t) (ligne 360 moins ligne 370)			Z
Revenu imposable pour l'année provenant d'une entreprise de prestation de services personnels			Z.1

* Ce montant est égal à 3,5 fois l'impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724, page 9).

Déduction accordée aux petites entreprises**Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien (SPCC)**

Montant admissible à la déduction accordée aux petites entreprises (annexe 7)	400	A
Revenu imposable de la ligne 360 (page 3), moins 100/28 (3,57143) du montant de la ligne 632* (page 8), moins 4 fois le montant de la ligne 636** (page 8), et moins tout montant exonéré de l'impôt de la partie I selon une loi fédérale	405	B
Plafond des affaires (lisez les remarques 1 et 2 ci-dessous)	410	C

Remarques :

1. S'il s'agit d'une SPCC qui n'était pas associée, inscrivez 500 000 \$. Toutefois, si l'année d'imposition de la société compte moins de 51 semaines, multipliez ce montant par le nombre de jours dans l'année d'imposition **divisé** par 365. Inscrivez le résultat à la ligne 410.
2. Si la SPCC était associée à d'autres sociétés, utilisez l'annexe 23 pour calculer le montant à inscrire à la ligne 410.

Réduction du plafond des affaires**Réduction du plafond des affaires liée au capital imposable**

Montant C	x	415 ***	D	=		E
					11 250	

Réduction du plafond des affaires liée au revenu de placement passif

Revenu de placement total ajusté (annexe 7)****	417	-	50 000	=		F
---	-----	---	--------	---	--	---

Montant C	x	Montant F	=		G
		100 000			

Total partiel (montant le plus élevé : montant E ou montant G)	422	H
--	-----	---

Plafond des affaires réduit pour les années d'imposition qui commencent avant 2019 (montant C moins montant E) (si négatif, inscrivez « 0 »)	425	I
---	-----	---

Plafond des affaires réduit pour les années d'imposition qui commencent après 2018 (montant C moins montant H) (si négatif, inscrivez « 0 »)	426	J
---	-----	---

Plafond des affaires que la SPCC attribue selon le paragraphe 125(3.2) (ligne 515, page 5)		K
--	--	---

Plafond des affaires réduit après attribution pour les années d'imposition qui commencent avant 2019 (montant I moins montant K)	427	L
--	-----	---

Plafond des affaires réduit après attribution pour les années d'imposition qui commencent après 2018 (montant J moins montant K)	428	M
--	-----	---

Déduction accordée aux petites entreprises**Années d'imposition qui commencent avant 2019**

Le moins élevé des montants A, B, C ou L	x	Nombre de jours dans l'année d'imposition avant le 1 ^{er} janvier 2018	x	17,5 %	=	1
		366				

Le moins élevé des montants A, B, C ou L	x	Nombre de jours dans l'année d'imposition après le 31 décembre 2017 et avant le 1 ^{er} janvier 2019	x	18 %	=	2
		366				

Le moins élevé des montants A, B, C ou L	x	Nombre de jours dans l'année d'imposition après le 31 décembre 2018	x	19 %	=	3
		366				

Années d'imposition qui commencent après 2018

Le moins élevé des montants A, B, C ou M	x	19 %	=	4
--	---	------	---	---

Déduction accordée aux petites entreprises (total des montants 1 à 4)	430	N
--	-----	---

Inscrivez le montant N au montant J, page 8.

* Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 632, sans tenir compte de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des SPCC (ligne 604) ni des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger qui s'applique au revenu d'entreprise et qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

***** Grandes sociétés**

- Si la société n'était pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante et qu'elle ne l'était pas dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition **précédente moins** 10 000 000 \$) x 0,225 %.
- Si la société n'est pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, mais qu'elle l'était dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition **courante moins** 10 000 000 \$) x 0,225 %.
- Si la société est associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, lisez les règles spéciales indiquées à l'annexe 23.

**** Inscrivez le revenu de placement total ajusté de la société et de toutes les sociétés associées. Chaque société qui a un tel revenu doit produire une annexe 7, laquelle comporte une ligne 744 et une ligne 745. Pour la première année d'imposition qui commence après 2018, utilisez le total des lignes 744. Autrement, utilisez le total des lignes 745 de l'année d'imposition précédente.

Déduction accordée aux petites entreprises (suite)**Revenu de société déterminé et attribution selon le paragraphe 125(3.2)**

O1 Nom de la société qui reçoit le revenu et le montant attribué	O Numéro d'entreprise de la société qui reçoit le montant attribué	P Revenu versé selon la division 125(1)a(i)(B) à la société inscrite dans la colonne O ³	Q Plafond des affaires attribué à la société inscrite dans la colonne O ⁴
	490	500	505
1.			

Total **510**Total **515****Remarques :**

3. Ce montant est [tel que défini dans le paragraphe 125(7) **revenu de société déterminé a(i)**] le total des sommes dont chacune est un montant de revenu de la société pour l'année provenant d'une entreprise exploitée activement qui provient de la fourniture de biens ou services à une société privée (directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit), si les énoncés ci-après se vérifient :
- (A) à un moment donné de l'année, la société (ou l'un de ses actionnaires) ou une personne qui a un lien de dépendance avec la société (ou avec l'un de ses actionnaires) détient une participation directe ou indirecte dans la société privée,
- (B) il ne s'avère pas que la totalité ou la presque totalité de son revenu pour l'année provenant d'une entreprise exploitée activement provient de la fourniture de biens ou services :
- (I) soit à des personnes (sauf la société privée) avec lesquelles elle n'a aucun lien de dépendance,
- (II) soit à des sociétés de personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de dépendance, sauf une société de personnes dans laquelle une personne qui a un lien de dépendance avec la société détient une participation directe ou indirecte.
4. Le montant du plafond des affaires que vous attribuez à une SPCC ne peut être plus élevé que le montant déterminé par la formule $A - B$, où A est le montant du revenu indiqué à la colonne P à l'égard de la SPCC, et B est la partie du montant décrit dans A que vous pouvez déduire à l'égard du montant du revenu visé dans les divisions 125(1)a(i)(A) ou (B) pour l'année. Le montant de la ligne 515 ne peut être plus élevé que celui de la ligne 425 (426 pour les années d'imposition qui commencent après 2018).

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien**Société privée sous contrôle canadien pendant toute l'année d'imposition**

Revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas)	_____	A
Montant le moins élevé : 9B ou 9H de la section 9 de l'annexe 27	_____	B
Montant 13K de la section 13 de l'annexe 27	_____	C
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	432	D
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 427 (428 au lieu de 427 pour les années d'imposition qui commencent après 2018) (page 4)	_____	E
Revenu de placement total (ligne 440, page 6)*	_____	F
Total partiel (additionnez les montants B à F)			_____ ▶ _____
Montant A moins montant G (si négatif, inscrivez « 0 »)			_____ ===== H
Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien – Montant H multiplié par 13 %			_____ ===== I

Inscrivez le montant I à la ligne 638, page 8.

* Sauf pour une société qui est, tout au long de l'année, une société coopérative [selon le paragraphe 136(2)] ou une caisse de crédit.

Réduction d'impôt générale**Ne remplissez pas cette section si vous êtes une société privée sous contrôle canadien, une société de placement, une société de placement hypothécaire, une société de placement à capital variable ou une société qui a un revenu imposable non assujéti au taux d'impôt de 38 %.**

Revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas)	_____	J
Montant le moins élevé : 9B ou 9H de la section 9 de l'annexe 27	_____	K
Montant 13K de la section 13 de l'annexe 27	_____	L
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	434	M
Total partiel (additionnez les montants K à M)			_____ ▶ _____
Montant J moins montant N (si négatif, inscrivez « 0 »)			_____ ===== O
Réduction d'impôt générale – Montant O multiplié par 13 %			_____ ===== P

Inscrivez le montant P à la ligne 639, page 8.

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I**Société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition**

Revenu de placement total (annexe 7)	440	x	30 2 / 3 % =	_____	A
Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 8)				_____	B
Revenu de placement étranger (annexe 7)	445	x	8 % =	_____	C
Total partiel (montant B moins montant C) (si négatif, inscrivez « 0 »)				_____ ▶	D
Montant A moins montant D (si négatif, inscrivez « 0 »)				_____	E
Revenu imposable (ligne 360, page 3)				_____	F
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 427 (428 au lieu de 427 pour les années d'imposition qui commencent après 2018) (page 4)				_____	G
Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 8)		x	75 / 29 =	_____	H
Crédit pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (ligne 636, page 8)		x	4 =	_____	I
Total partiel (additionnez les montants G à I)				_____ ▶	J
Total partiel (montant F moins montant J) (si négatif, inscrivez « 0 »)				_____	K
Impôt de la partie I à payer moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (ligne 700 moins ligne 780, page 9)			x	30 2 / 3 % =	_____ L
Impôt de la partie I à payer moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (ligne 700 moins ligne 780, page 9)				_____	M
Fraction remboursable de l'impôt de la partie I – Montant le moins élevé : E, L ou M	450			_____	N

Impôt en main remboursable au titre de dividendes (pour les années d'imposition qui commencent avant 2019)

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition précédente . . .	460			_____	
Remboursement au titre de dividendes pour l'année d'imposition précédente	465			_____	
Total partiel (ligne 460 moins ligne 465)				_____ ▶	O
Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (ligne 450 ci-dessus)				_____	P
Total de l'impôt de la partie IV à payer (annexe 3)				_____	Q
Montant net de l'impôt en main remboursable au titre de dividendes transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale	480			_____	
Total partiel (montant P plus montant Q plus ligne 480)				_____ ▶	R
Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition – Montant O plus montant R	485			_____	

Remboursement au titre de dividendes (pour les années d'imposition qui commencent avant 2019)**Société privée ou assujettie au moment du paiement des dividendes imposables dans l'année d'imposition**

Dividendes imposables versés dans l'année d'imposition (ligne 460, page 3 de l'annexe 3)		x	38 1 / 3 % =	_____	S
Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition (ligne 485 ci-dessus)				_____	T
Remboursement au titre de dividendes – Montant le moins élevé : S ou T				_____	U
Inscrivez le montant U à la ligne 784, page 9.					

Impôt en main remboursable au titre de dividendes (pour les années d'imposition qui commencent après 2018)

Impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRTD) à la fin de l'année d'imposition précédente	460	_____	A
Remboursement au titre de dividendes pour l'année d'imposition précédente	465	_____	
IMRTD net transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale.	480	_____	
Total partiel (ligne 460 moins ligne 465 plus ligne 480)			_____
Compte de revenu à taux général (CRTG) à la fin de l'année d'imposition précédente (ligne 100 de l'annexe 53)		_____	B
Total des dividendes déterminés versés dans l'année d'imposition précédente (ligne 300 de l'annexe 53)		_____	C
Total des désignations excessives de dividendes déterminés dans l'année d'imposition précédente (ligne 310 de l'annexe 53)		_____	D
Total partiel (montant C moins montant D) (si négatif, inscrivez « 0 »)			_____
CRTG net à la fin de l'année d'imposition précédente (montant B moins montant E) (si négatif, inscrivez « 0 »)		_____	F
CRTG transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale (total des lignes 230 et 240 de l'annexe 53)		_____	G
Total partiel (montant F plus montant G)			_____
Montant H multiplié par 38 1 / 3 %		_____	I
Impôt en main remboursable au titre de dividendes déterminés (IMRTDD) à la fin de l'année d'imposition précédente (Pour la première année d'imposition qui commence après 2018, le moins élevé des montants A ou I. Autrement, utilisez la ligne 530 _____ de l'année d'imposition précédente.)	520	_____	J
Impôt en main remboursable au titre de dividendes non déterminés (IMRTDND) à la fin de l'année d'imposition précédente (Pour la première année d'imposition qui commence après 2018, montant A moins montant I. Autrement, utilisez la ligne 545 _____ de l'année d'imposition précédente.) (si négatif, inscrivez « 0 »)	535	_____	K
Impôt de la partie IV à payer sur des dividendes imposables reçus de sociétés rattachées (montant 2G de l'annexe 3)		_____	L
Impôt de la partie IV à payer sur des dividendes déterminés reçus de sociétés non rattachées (montant 2J de l'annexe 3)		_____	M
Total partiel (montant L plus montant M)			_____
IMRTDD net transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale	525	_____	O
Remboursement au titre de dividendes de l'IMRTDD pour l'année d'imposition précédente	570	_____	P
Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (ligne 450, page 6)		_____	Q
Impôt de la partie IV avant déductions (montant 2A de l'annexe 3)		_____	R
Impôt de la partie IV attribué à l'IMRTDD (montant N)		_____	S
Réduction de l'impôt de la partie IV en raison de l'impôt de la partie IV.1 à payer (montant 4D de l'annexe 43)		_____	T
Total partiel (montant R moins total des montants S et T)			_____
IMRTDND net transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale	540	_____	V
Remboursement au titre de dividendes de l'IMRTDND pour l'année d'imposition précédente	575	_____	W
38 1/3% du total des pertes appliquées en réduction de l'impôt de la partie IV (montant 2D de l'annexe 3)		_____	X
Impôt de la partie IV à payer attribué à l'IMRTDND, après déduction des pertes demandées (montant U moins montant X) (si négatif, inscrivez « 0 »)		_____	Y
IMRTDND à la fin de l'année d'imposition* (total des montants K, Q, V et Y moins montant W) (si négatif, inscrivez « 0 »)	545	_____	
Impôt de la partie IV à payer attribué à l'IMRTDD, après déduction des pertes demandées (montant N moins l'excédent éventuel du montant X sur le montant U) (si négatif, inscrivez « 0 »)		_____	Z
IMRTDD à la fin de l'année d'imposition* (total des montants J, O et Z moins montant P) (si négatif, inscrivez « 0 »)	530	_____	

* Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter l'Aide (F1).

Remboursement au titre de dividendes (pour les années d'imposition qui commencent après 2018)

38 1/3% du total des dividendes déterminés versés dans l'année d'imposition (montant 3A de l'annexe 3)	_____	AA
Solde de l'IMRTDD à la fin de l'année d'imposition (ligne 530)	_____	BB
Remboursement au titre de dividendes déterminés (le moins élevé des montants AA et BB)	_____	CC
38 1/3% du total des dividendes non déterminés imposables versés dans l'année d'imposition (montant 3B de l'annexe 3)	_____	DD
Solde de l'IMRTDND à la fin de l'année d'imposition (ligne 545)	_____	EE
Remboursement au titre de dividendes non déterminés (le moins élevé des montants DD et EE)	_____	FF
Montant DD moins montant EE (si négatif, inscrivez « 0 »)	_____	GG
Montant BB moins montant CC (si négatif, inscrivez « 0 »)	_____	HH
Remboursement additionnel au titre de dividendes non déterminés (le moins élevé des montants GG et HH)	_____	II
Remboursement au titre de dividendes* – Montant CC plus montant FF plus montant II	_____	JJ

Inscrivez le montant JJ à la ligne 784, page 9.

* Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter l'Aide (F1).

Impôt de la partie I

Montant de base de l'impôt de la partie I : revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas) multiplié par 38 %	550	A
Impôt additionnel sur le revenu d'une entreprise de prestation de services personnels (article 123.5)		
Revenu imposable provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	555 x 5 % = 560	B
Récupération du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	602	C
Calcul de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) (pour les sociétés qui, durant toute l'année d'imposition, étaient des SPCC)		
Revenu de placement total (ligne 440, page 6)		D
Revenu imposable (ligne 360, page 3)		E
Moins :		
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 427 (428 au lieu de 427 pour les années d'imposition qui commencent après 2018) (page 4)		F
Montant net (montant E moins montant F)		G
Impôt remboursable sur le revenu de placement des SPCC : 10 2 / 3 % du montant le moins élevé, montant D ou montant G	604	H
Total partiel (additionnez les montants A, B, C et H)		I
Moins :		
Déduction accordée aux petites entreprises (ligne 430, page 4)		J
Abattement d'impôt fédéral	608	
Déduction pour bénéficiaires de fabrication et de transformation (annexe 27)	616	
Déduction pour société de placement	620	
Gains en capital imposés	624	
Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (annexe 21)	632	
Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (annexe 21)	636	
Réduction d'impôt générale pour les SPCC (montant I, page 5)	638	
Réduction d'impôt générale (montant P, page 5)	639	
Crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières (annexe 21)	640	
Déduction pour banque canadienne admissible selon l'article 125.21	641	
Crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible	648	
Crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	652	
Total partiel		K
Impôt de la partie I à payer – Montant I moins montant K		L
Inscrivez le montant L à la ligne 700, page 9.		

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes tels que l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements personnels peuvent être transmis aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Les renseignements personnels peuvent aussi être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où la loi l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 047 à canada.ca/arc-info-source.

Sommaire de l'impôt et des crédits

Impôt fédéral

Impôt de la partie I à payer (montant L, page 8)	700	_____
Surtaxe de la partie II à payer (annexe 46)	708	_____
Impôt de la partie III.1 à payer (annexe 55)	710	_____
Impôt de la partie IV à payer (annexe 3)	712	_____
Impôt de la partie IV.1 à payer (annexe 43)	716	_____
Impôt de la partie VI à payer (annexe 38)	720	_____
Impôt de la partie VI.1 à payer (annexe 43)	724	_____
Impôt de la partie XIII.1 à payer (annexe 92)	727	_____
Impôt de la partie XIV à payer (annexe 20)	728	_____

Total de l'impôt fédéral _____

Plus l'impôt provincial ou territorial :

Administration provinciale ou territoriale . . . **750** QC
(s'il y en a plus d'une, inscrivez « multiples » et remplissez l'annexe 5)

Impôt provincial ou territorial net à payer (sauf Québec et Alberta) . . . **760** _____
Total de l'impôt à payer **770** _____ **A**

Moins autres crédits :

Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	780	_____
Remboursement au titre de dividendes (montant U, page 6 ou montant JJ, page 7)	784	_____
Remboursement fédéral au titre des gains en capital (annexe 18)	788	_____
Remboursement du crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible	792	_____
Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (formulaire T1131)	796	_____
Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (formulaire T1177)	797	_____
Crédit d'impôt pour la main-d'oeuvre journalistique canadienne (annexe 58)	798	_____
Impôt retenu à la source	800	_____
Montant total sur lequel l'impôt a été retenu	801	_____
Remboursement provincial ou territorial au titre des gains en capital (annexe 18)	808	_____
Remboursement des crédits d'impôt provinciaux et territoriaux (annexe 5)	812	_____
Impôt payé par acomptes provisionnels	840	_____
Total des crédits	890	_____ B

Solde (montant A moins montant B) _____

Code de remboursement **894** _____ Remboursement _____

Si le résultat est négatif, vous avez un **remboursement**.
Si le résultat est positif, vous avez un **solde dû**.
Inscrivez le montant à l'endroit approprié. En général, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée, ni remboursée.

Solde dû _____

Pour en savoir plus sur les modes de paiement, allez à canada.ca/paiement.

Demande de dépôt direct

Pour que le remboursement soit déposé directement dans le compte bancaire de la société au Canada, ou pour corriger les renseignements déjà fournis, veuillez fournir les renseignements suivants :

Commencer Corriger les renseignements **910** _____
Numéro de succursale

914 _____ **918** _____
Numéro de l'institution Numéro de compte

Si la société était une société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition, a-t-elle droit au délai d'un mois suivant la date d'exigibilité du solde? . . . **896** Oui Non

Si la déclaration a été préparée par un spécialiste en déclarations moyennant des frais, inscrivez son numéro de TED . . **920** O1809

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Attestation

Je, **950** BOUSSAA **951** TAHA **954** Responsable affaires internes
Nom Prénom Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné cette déclaration, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par cette déclaration est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

955 2020-10-15 **956** (514) 982-0496
Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société Numéro de téléphone

La personne à contacter est-elle la même que le signataire autorisé? Si **non**, fournissez les renseignements ci-dessous **957** Oui Non
958 _____ **959** _____
Nom de l'autre personne autorisée Numéro de téléphone

Langue de correspondance – Language of correspondence

Indiquez votre langue de correspondance en inscrivant **2** pour français ou **1** pour anglais. **990** 2
Indicate your language of correspondence by entering **2** for French or **1** for English.

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF

Numéro du formulaire 100

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	13482 6734 RC0001	2020-06-30

Renseignements du bilan

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
Actif				
	Total de l'actif à court terme	1599 +	135 579	86 863
	Total des immobilisations	2008 +		17 151
	Total de l'amortissement cumulé des immobilisations	2009 -		17 151
	Total de l'actif incorporel	2178 +		
	Total de l'amortissement cumulé de l'actif incorporel	2179 -		
	Total de l'actif à long terme	2589 +		
	* Actif détenu en fiducie	2590 +		
	Total de l'actif (poste obligatoire)	2599 =	135 579	86 863
Passif				
	Total du passif à court terme	3139 +	68 002	95 933
	Total du passif à long terme	3450 +		
	* Dettes de second rang	3460 +		
	* Sommes détenues en fiducie	3470 +		
	Total du passif (poste obligatoire)	3499 =	68 002	95 933
Capitaux propres				
	Total des capitaux propres (poste obligatoire)	3620 +	67 577	-9 070
	Total du passif et des capitaux propres	3640 =	135 579	86 863
Bénéfices non répartis				
	Bénéfices non répartis/déficit – fin de l'exercice (poste obligatoire)	3849 =	67 577	-9 070

* Poste générique

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Numéro du formulaire 125

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin d'année d'imposition Année Mois Jour
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	13482 6734 RC0001	2020-06-30

Renseignements de l'état des résultats

Description	IGRF
Nom commercial	0001
Description des activités	0002
Numéro de séquence	0003 01

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
--------	-------------	------	----------------	------------------

Renseignements de l'état des résultats

Total des ventes de biens et services	8089	+		
Coût des ventes	8518	-		
Profit brut/perte brute	8519	=		
Coût des ventes	8518	+		
Total des frais d'exploitation	9367	+	699 866	1 016 424
Total des dépenses (poste obligatoire)	9368	=	699 866	1 016 424
Total des revenus (poste obligatoire)	8299	+	776 513	1 020 091
Total des dépenses (poste obligatoire)	9368	-	699 866	1 016 424
Revenu non agricole net	9369	=	76 647	3 667

Renseignements de l'état du revenu agricole

Total des revenus agricoles (poste obligatoire)	9659	+		
Total des dépenses agricoles (poste obligatoire)	9898	-		
Total des revenus agricoles nets	9899	=		

Revenu net/perte nette avant impôts et éléments extraordinaires	9970	=	76 647	3 667
--	-------------	---	---------------	--------------

Total-autres revenus étendus	9998	=		
-------------------------------------	-------------	---	--	--

Éléments extraordinaires et revenu (liés à l'annexe 140)

Éléments extraordinaires	9975	-		
Règlements juridiques	9976	-		
Profits/pertes non matérialisés	9980	+		
Éléments inhabituels	9985	-		
Impôts sur le revenu exigibles de l'exercice	9990	-		
Provision pour impôts sur le revenu futurs (différés)	9995	-		
Total-autres revenus étendus	9998	+		
Revenu net/perte nette après impôts et éléments extraordinaires (poste obligatoire)	9999	=	76 647	3 667

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Liste de contrôle des notes

Nom de la société ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	Numéro d'entreprise 13482 6734 RC0001	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour 2020-06-30
--	---	---

- Les sections 1, 2 et 3 de cette annexe doivent être remplies de la perspective de la personne (désignée dans ces sections comme le **comptable**) qui a préparé ou établi les états financiers. Si la personne qui prépare la déclaration de revenus n'est pas le comptable tel que mentionné plus haut, elle doit quand même remplir les sections 1, 2, 3 et 4, s'il y a lieu.
- Pour plus de précisions, consultez le guide RC4088, *Index général des renseignements financiers (IGRF)*, et le guide T4012, *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.
- Remplissez cette annexe et joignez-en une copie à votre déclaration T2 avec les autres annexes de l'IGRF.

Section 1 – Renseignements sur le comptable qui a préparé ou établi les états financiers

Le comptable a-t-il un titre professionnel? **095** Oui Non

Le comptable est-il rattaché* à la société? **097** Oui Non

Remarque

Si le comptable n'a aucun titre professionnel **ou** s'il est rattaché à la société, vous n'avez pas à remplir les sections 2 et 3 de cette annexe. Cependant, vous **devez** remplir la section 4, s'il y a lieu.

* Une personne est rattachée à une société lorsqu'elle est l'un des suivants : (i) un actionnaire de la société qui possède plus de 10 % des actions ordinaires; (ii) un administrateur, un cadre ou un employé de la société; (iii) une personne ayant un lien de dépendance avec la société.

Section 2 – Type de participation aux états financiers

Choisissez l'énoncé qui représente le plus haut degré de participation du comptable : **198**

Remettre un rapport d'un vérificateur 1

Remettre un rapport de mission d'examen 2

Préparer une mission de compilation 3

Section 3 – Réserves

Si vous avez choisi 1 ou 2 sous **Type de participation aux états financiers** ci-dessus, répondez à la question suivante :

Le comptable a-t-il formulé une réserve? **099** Oui Non

Section 4 – Autres renseignements

Si vous avez un titre professionnel et n'êtes pas le comptable associé aux états financiers dans la section 1 ci-dessus, choisissez une des options suivantes : **110**

Vous avez préparé la déclaration de revenus (les états financiers ont été préparés par le client) 1

Vous avez préparé la déclaration de revenus et l'information financière qu'elle contient (les états financiers n'ont pas été préparés) 2

Des notes afférentes aux états financiers ont-elles été préparées? **101** Oui Non

Si vous avez répondu **oui** à la ligne 101, répondez aux lignes 104 à 107 ci-dessous :

Un événement postérieur à la clôture de l'exercice est-il indiqué dans les notes? **104** Oui Non

La réévaluation d'éléments d'actif est-elle mentionnée dans les notes? **105** Oui Non

Y a-t-il des renseignements sur des éléments de passif éventuel dans les notes? **106** Oui Non

Y a-t-il des renseignements sur les engagements de la société dans les notes? **107** Oui Non

La société a-t-elle des placements dans des coentreprises ou des sociétés de personnes? **108** Oui Non

Section 4 – Autres renseignements (suite)**Baisse de valeur et changements de la juste valeur**

Est-ce qu'un montant a été comptabilisé dans le revenu net ou dans les autres éléments du résultat étendu à la suite d'une perte liée à une baisse de valeur au cours de l'année d'imposition, de la reprise d'une perte liée à une baisse de valeur comptabilisée dans une année d'imposition précédente ou d'un changement de la juste valeur au cours de l'année d'imposition, pour un des biens suivants?

200 Oui Non

Si **oui**, inscrivez le montant comptabilisé :

	Au revenu net Augmentation (diminution)	Aux autres éléments du résultat étendu Augmentation (diminution)
Immobilisations corporelles	210 _____	211 _____
Immobilisations incorporelles	215 _____	216 _____
Immeubles de placement	220 _____	
Actifs biologiques	225 _____	
Instruments financiers	230 _____	231 _____
Autre	235 _____	236 _____

Instruments financiers

Est-ce que la société a radié du bilan un ou des instruments financiers au cours de l'année d'imposition (autre que les comptes clients)?

250 Oui Non

Est-ce que la société a utilisé une comptabilité de couverture au cours de l'année d'imposition?

255 Oui Non

Est-ce que la société a cessé d'utiliser une comptabilité de couverture au cours de l'année d'imposition?

260 Oui Non

Redressements au solde d'ouverture des capitaux propres

Est-ce qu'un montant a été inclus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis ou des capitaux propres, afin de corriger une erreur, de constater un changement dans la politique comptable ou d'adopter une nouvelle norme comptable durant l'année d'imposition courante?

265 Oui Non

Si **oui**, un rapprochement des comptes distinct doit être tenu.

Tableau du rapprochement des immobilisations

Rapprochement de l'évolution des immobilisations selon les états financiers aux montants utilisés à des fins fiscales.

Déclaration de revenus

Acquisitions à des fins fiscales – Annexe 8 catégorie ordinaire		_____	
Acquisitions à des fins fiscales – Annexe 8 améliorations locatives	+	_____	
Contrats de location capitalisés à des fins comptables	+	_____	
Gain en capital différé	+	_____	
Récupération différée	+	_____	
Dépenses déductibles capitalisées à des fins comptables – Annexe 1	+	_____	
Autres (précisez) :		_____	
	+	_____	
Total des acquisitions selon les états financiers	=	_____	▶ _____
Produits de disposition jusqu'à concurrence du coût – Annexe 8 catégorie ordinaire		_____	
Produits de disposition jusqu'à concurrence du coût – Annexe 8 améliorations locatives	+	_____	
Excédent du produit de disposition sur le coût – gain en capital	+	_____	
Récupération différée – comme ci-dessus	+	_____	
Gain en capital différé – comme ci-dessus	+	_____	
Plus-value avant le jour d'évaluation	+	_____	
Autres (précisez) :		_____	
	+	_____	
Total du produit selon les états financiers	=	_____	▶ _____
Amortissement et épuisement des immobilisations selon les états – Annexe 1		_____	– _____
Perte sur disposition des immobilisations selon les états		_____	– _____
Gain sur disposition des immobilisations selon les états		_____	+ _____
Variation nette selon la déclaration de revenus	=	_____	_____

États financiers

Immobilisations (sauf les terrains) selon les états financiers

Valeur comptable nette à la clôture de l'exercice		_____	
Valeur comptable nette au début de l'exercice		_____	– _____
Évolution nette selon les états financiers	=	_____	_____

Si les montants provenant de la déclaration de revenus et des états financiers ne concordent pas, expliquez la différence ci-dessous.



Paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe sur le capital, des droits d'immatriculation ou de la taxe compensatoire d'une société

Loi sur les impôts

Ce formulaire s'adresse à une société qui a une somme à payer, conformément à la Loi sur les impôts, et pour qui un montant est inscrit à la ligne 435 de la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17) ou de la *Déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif* (CO-17.SP).

Modes de paiement

Vous pouvez effectuer un paiement par l'intermédiaire du **service de paiement en ligne** de l'institution financière de la société en utilisant le code de paiement qui figure sur le bordereau de paiement. Vous pouvez également payer par chèque ou par mandat. Vous devez, dans ce cas, nous faire parvenir le bordereau de paiement avec le chèque ou le mandat fait à l'ordre du ministre du Revenu du Québec, à l'adresse indiquée sur ce bordereau.

Vous ne pouvez pas utiliser le bordereau de paiement pour payer un solde au comptoir d'une institution financière.

Paiement du solde

Si, à la fin de l'exercice financier, la société n'a pas effectué tous les versements d'acomptes provisionnels exigés ou n'a pas versé toutes les sommes dues, vous devrez nous faire parvenir le solde, au plus tard deux mois après la fin de l'exercice financier visé. Des intérêts s'appliqueront sur tout solde impayé après cette date.

Notez que le solde à payer n'est pas exigé s'il s'élève à moins de 2 \$.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 418 659-4692 (Québec), au 514 873-4692 (Montréal) ou au 1 800 567-4692 (sans frais).

Service offert aux personnes sourdes : région de Montréal, 514 873-4455; ailleurs au Canada, 1 800 361-3795.

Nom de la société

ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

1149613763

Numéro d'identification

1006461456

Dossier

IC0001

Somme imputée à l'exercice
financier qui se termine en

2020 06

Somme versée

36 00

Date du paiement

Coupez en suivant le pointillé.

Conservez cette partie pour vos dossiers.

Joignez ce bordereau à votre paiement.

COZ-1027.P (2015-12)



Bordereau de paiement

RQCO-1813

N° d'identification Dossier
1006461456 IC0001

000 1006461456 070001 20200600 0000000003600 1006461456 032 5

Nom de la société

ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)

Adresse

255 ONTARIO EST BUREAU 385-B

MONTREAL QC

H2X 1X6

Code de paiement

LF010 06461 45000 10328

Somme imputée à l'exercice
financier qui se termine en

2020 06

Retournez à : Revenu Québec

C. P. 8025, succursale Place-Desjardins

Montréal (Québec) H5B 0A8

Somme versée

36 00

Non valide pour paiement au comptoir dans une institution financière



Formulaire officiel – Revenu Québec

CO-1000.TE
2012-06
RQCO-1901Transmission par Internet de la
déclaration de revenus d'une société

Ce formulaire s'adresse à toute société qui demande à une personne accréditée, ci-après appelée *préparateur*, de transmettre sa déclaration de revenus par Internet. La société doit fournir ce formulaire au préparateur pour déclarer que les renseignements transmis en son nom sont exacts et qu'ils font état de tous ses revenus.

Deux exemplaires de ce formulaire doivent être **remplis puis signés** par le représentant autorisé de la société. Le préparateur de la déclaration de revenus mentionné à la partie 1 et la société doivent conserver chacun un exemplaire durant les six années suivant l'année visée par le formulaire.

La société doit conserver toutes les annexes et tous les feuillets de renseignements, ainsi que les livres, registres et autres documents qui sont nécessaires pour remplir sa déclaration de revenus pour l'année visée par le formulaire, comme le prévoient la Loi sur les impôts et la Loi sur l'administration fiscale. De plus, elle doit pouvoir fournir ces

documents et ces renseignements sur demande à un représentant de Revenu Québec.

Le préparateur de la déclaration de revenus peut

- obtenir des renseignements confidentiels uniquement s'ils sont directement liés à la préparation et à la transmission de la déclaration et qu'ils sont nécessaires pour la bonne exécution de ces tâches;
- modifier la déclaration de revenus originale si Revenu Québec a refusé de la traiter parce qu'elle contenait des erreurs et la retransmettre sans qu'un nouveau formulaire CO-1000.TE soit nécessaire.

Notez que Revenu Québec est responsable de la confidentialité des renseignements fiscaux qui lui sont transmis par Internet dès le moment où il les reçoit.

1 Renseignements sur la société et sur le préparateur

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		Dossier	
01a	1149613763	01b	1006461456	IC 0001	
Nom de la société					Date de clôture de l'exercice
02	ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)			05	2020 06 30

Préparateur de la déclaration de revenus

Nom de la personne ou de l'entreprise		Numéro ImpôtNet Québec	
Mazars, S.E.N.C.R.L.		01809	
Adresse du préparateur		Ind. rég. Téléphone	
215 ST-JACQUES, BUREAU 1200 MONTREAL QC CA H2Y1M6		(514) 845-9253	

2 Déclaration et autorisation de transmettre la déclaration de revenus par Internet

Inscrivez les montants qui figurent dans la déclaration de revenus de la société pour l'année visée.

Revenu net (ou perte nette) d'après les états financiers ou le formulaire CO-17.A.1 (ligne 250)	76 647
Revenu imposable (ligne 299)	76 647
Impôt (ligne 420d)	
Total des impôts à payer (ligne 425zz)	
Taxe sur le capital à payer (ligne 431)	
Impôts et taxes à payer (ligne 438)	
Total des versements effectués et des crédits divers (ligne 440z)	
Solde à payer ou remboursement (ligne 441)	36
Remboursement demandé (ligne 490)	
Remboursement imputé à un versement futur d'acompte provisionnel (ligne 491)	
Remboursement cédé à un tiers (ligne 492)	

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus et ceux contenus dans la déclaration de revenus de la société sont exacts et complets et qu'ils font état de tous les revenus de la société. J'autorise le préparateur mentionné à la partie 1 à transmettre cette déclaration par Internet à Revenu Québec.

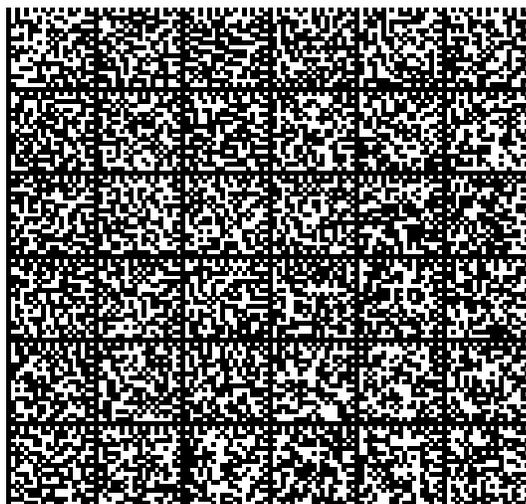
TAHA BOUSSAA

Nom du représentant autorisé à signer (en majuscules)

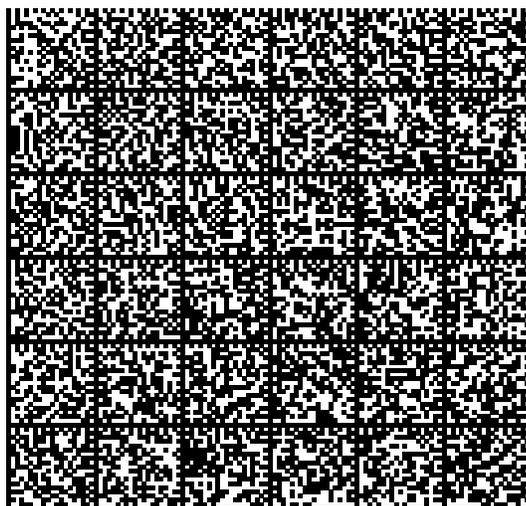
Signature du représentant autorisé à signer

2020 10 15

Date



Code 1 de 2



Code 2 de 2

Numéro d'entreprise du Québec(NEQ)
01a | 1149613763

Numéro d'identification Dossier
01b | 1006461456 IC0001

Nom de la société
02 | ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU
CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)

Date de clôture de l'exercice financier	05	2020-06-30
Est-ce une déclaration modifiée ?	24	
Revenu imposable	299	0
Capital versé	399	0
Versements effectués	440	,00
Droits d'immatriculation	441b	36,00
Solde à payer ou remboursement	441	0
Somme payée	435	36,00

Les données de la déclaration de revenus des sociétés et de certains formulaires connexes, s'il y a lieu, contenues dans le ou les codes à barres seront lues par Revenu Québec.

Vous devez expédier les pages de ce formulaire à Revenu Québec, accompagnées des sommaires des champs à saisir (formulaires COR-17.W, COR-17.X, COR-17.Y et COR-17.Z), de la *Déclaration de revenus des sociétés (CO-17)* ou de la *Déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif (CO-17.SP)* et, selon le cas, des formulaires connexes et des annexes liés à ces déclarations.

MR-69 _____

CEF: 2020-06-30

10-0646-1456





**Sommaire des champs à saisir
des déclarations des sociétés**

Numéro
d'autorisation : RQCO-1901

CO-17.SP X

<u>01a</u>	1149613763			<u>21</u>	<u>30a</u>
<u>01b</u>	1006461456	IC	0001	<u>22</u>	<u>31</u>
<u>01c</u>	134826734	RC	0001	<u>22a</u>	<u>42</u>
<u>05</u>	2020 06 30	<u>05a</u>	X	<u>24</u>	<u>42a 1</u>
<u>06</u>		<u>16a</u>		<u>28a</u>	<u>42b 1</u>
<u>08</u>	2019 06 30	<u>17</u>	776 513	<u>28b</u>	<u>42a 2</u>
<u>16</u>		<u>18</u>	135 579	<u>30</u>	<u>42b 2</u>
		<u>19</u>			
<u>43</u>		<u>19a</u>		<u>44</u>	<u>44b 4</u>
<u>43a 1</u>		<u>43b 1</u>		<u>44a</u>	<u>45</u>
<u>43a 2</u>		<u>43b 2</u>		<u>44b 1</u>	<u>45a</u>
<u>43a 3</u>		<u>43b 3</u>		<u>44b 2</u>	
<u>43a 4</u>		<u>43b 4</u>		<u>44b 3</u>	
					<u>421b</u>
<u>207-1</u>		<u>308</u>		<u>353b</u>	<u>421c</u>
<u>208-1</u>		<u>312</u>		<u>354</u>	<u>421d</u>
<u>207-2</u>		<u>314</u>		<u>355</u>	<u>421e</u>
<u>208-2</u>		<u>315</u>		<u>357</u>	<u>421f</u>
<u>207-3</u>		<u>317</u>		<u>358</u>	<u>422</u>
<u>208-3</u>		<u>318</u>		<u>359</u>	<u>423</u>
<u>250</u>		<u>319</u>		<u>360</u>	<u>425</u>
<u>250a</u>		<u>320</u>		<u>371</u>	<u>425aa</u>
<u>253</u>		<u>323</u>		<u>372</u>	<u>425a</u>
<u>255</u>		<u>324</u>		<u>373</u>	<u>425bb</u>
<u>256</u>		<u>325</u>		<u>374</u>	<u>425b</u>
<u>260</u>		<u>331</u>		<u>379</u>	<u>426</u>
<u>261</u>		<u>332</u>		<u>381</u>	<u>426a</u>
<u>262</u>		<u>333</u>		<u>382</u>	<u>432</u>
<u>263</u>		<u>334</u>		<u>383</u>	<u>432a</u>
<u>264</u>		<u>336</u>		<u>391</u>	<u>433</u>
<u>265</u>		<u>339</u>		<u>393</u>	<u>434</u>
<u>266</u>		<u>342</u>		<u>394</u>	<u>434a</u>
<u>297</u>		<u>346</u>	,	<u>399</u>	<u>436</u>
<u>299</u>		<u>347</u>		<u>420</u>	<u>438</u>
<u>300</u>		<u>348</u>		<u>420ab</u>	
<u>301</u>		<u>350</u>		<u>420c</u>	
<u>302</u>		<u>351</u>		<u>420cb</u>	
<u>305</u>		<u>352</u>		<u>421</u>	,
<u>306</u>		<u>353a</u>		<u>421a</u>	%
<u>307</u>					

MR-69 _____ 435 _____ 36,00 _____



**Sommaire des champs à saisir
des déclarations des sociétés**

Numéro
d'autorisation : RQCO-1901

Formulaire CO-17.A.1

<u>440</u>		<u>11</u>	<u>70g</u>
<u>440p</u>		<u>12</u>	<u>70h</u>
<u>440q</u>		<u>13</u>	<u>70i</u>
<u>440r</u>		<u>14</u>	<u>70j</u>
<u>440s</u>		<u>17</u>	<u>80a</u>
<u>440t</u>		<u>18a</u>	<u>80b</u>
<u>440u</u>		<u>18b</u>	<u>80c</u>
<u>440v</u>		<u>18c</u>	<u>80d</u>
<u>440w</u>		<u>18d</u>	<u>80e</u>
<u>440x</u>		<u>22</u>	<u>80f</u>
<u>440y</u>		<u>23</u>	<u>80g</u>
<u>441a</u>		<u>25a</u>	<u>80h</u>
<u>441b</u>	36	<u>25b</u>	<u>80i</u>
<u>441</u>		<u>27</u>	<u>80j</u>
<u>490</u>		<u>28</u>	<u>80k</u>
<u>491</u>		<u>29</u>	<u>80l</u>
<u>492</u>		<u>30</u>	<u>100</u>
		<u>31</u>	<u>101</u>
		<u>32</u>	<u>103</u>
<u>10</u>	<u>265i</u>	<u>33</u>	<u>104</u>
<u>12</u>	<u>266i</u>	<u>35</u>	<u>107</u>
<u>14</u>	<u>393i</u>	<u>36</u>	<u>110</u>
<u>20</u>	<u>394j</u>	<u>37</u>	<u>113</u>
<u>23</u>	<u>421bi</u>	<u>40</u>	<u>117</u>
<u>23a</u>	<u>421ci</u>	<u>42</u>	<u>118</u>
<u>25</u>	<u>421di</u>	<u>43</u>	<u>119</u>
<u>26</u>	<u>421ei</u>	<u>44</u>	<u>120</u>
<u>28</u>	<u>421fi</u>	<u>50</u>	<u>121</u>
<u>29</u>	<u>425ai</u>	<u>51</u>	<u>122</u>
<u>34</u>	<u>425bi</u>	<u>52</u>	<u>123</u>
<u>35</u>	<u>440pi</u>	<u>53</u>	<u>124</u>
<u>38</u>	<u>440qi</u>	<u>54</u>	<u>125</u>
<u>39</u>	<u>440ri</u>	<u>55</u>	<u>126</u>
<u>40</u>	<u>440si</u>	<u>56</u>	<u>127</u>
<u>40a</u>	<u>440ti</u>	<u>57</u>	<u>128</u>
<u>42c</u>	<u>440ui</u>	<u>70a</u>	<u>129a</u>
<u>44c</u>	<u>440vi</u>	<u>70b</u>	<u>129b</u>
<u>44d</u>	<u>440wi</u>	<u>70c</u>	<u>129c</u>
<u>46</u>	<u>440xi</u>	<u>70d</u>	
	<u>440yi</u>	<u>70e</u>	
		<u>70f</u>	



**Sommaire des champs à saisir
des déclarations des sociétés**

Numéro
d'autorisation : RQCO-1901

	Formulaire CO-1012	Formulaire CO-1140
<u>129d</u>		
<u>129e</u>	<u>7</u>	<u>10</u>
<u>129f</u>	<u>8</u>	<u>10a</u>
<u>129g</u>	<u>9</u>	<u>10b</u>
<u>129h</u>	<u>10a</u>	<u>11</u>
<u>129i</u>	<u>11a</u>	<u>11a</u>
<u>129j</u>	<u>12a</u>	<u>12</u>
<u>129k</u>	<u>13a</u>	<u>13</u>
<u>140a</u>	<u>14a</u>	<u>14</u>
<u>140b</u>	<u>10b</u>	<u>15</u>
<u>150a</u>	<u>11b</u>	<u>16</u>
<u>150b</u>	<u>12b</u>	<u>17</u>
<u>150c</u>	<u>13b</u>	<u>18</u>
<u>150d</u>	<u>14b</u>	<u>20</u>
<u>150e</u>	<u>10c</u>	<u>23</u>
<u>150f</u>	<u>11c</u>	<u>25</u>
<u>150g</u>	<u>12c</u>	<u>27</u>
<u>150h</u>	<u>13c</u>	<u>28</u>
<u>150i</u>	<u>14c</u>	<u>32</u>
<u>150j</u>	<u>10d</u>	<u>33</u>
<u>150k</u>	<u>11d</u>	<u>34</u>
<u>150l</u>	<u>12d</u>	
<u>180</u>	<u>13d</u>	
<u>200</u>	<u>14d</u>	

<u>70ai</u>	<u>129ai</u>	<u>129ki</u>
<u>70bi</u>	<u>129bi</u>	<u>140ai</u>
<u>70ci</u>	<u>129ci</u>	<u>140bi</u>
<u>70di</u>	<u>129di</u>	
<u>70ei</u>	<u>129ei</u>	
<u>70fi</u>	<u>129fi</u>	
<u>70gi</u>	<u>129gi</u>	
<u>70hi</u>	<u>129hi</u>	
<u>70ii</u>	<u>129ii</u>	
<u>70ji</u>	<u>129ji</u>	

Formulaire CO-1167

<u>10</u>
<u>11</u>
<u>12</u>
<u>15</u>
<u>16</u>
<u>17</u>
<u>21</u>
<u>22</u>
<u>23</u>
<u>26</u>
<u>27</u>
<u>28</u>
<u>32</u>
<u>41</u>

Préparateur

Nom : Mazars, S.E.N.C.R.L.

Adresse : 215 ST-JACQUES, BUREAU 1200
MONTREAL QC H2Y 1M6 CA

Téléphone : (514) 845-9253

Formulaire à expédier à Revenu Québec



C8A3 ZZ 67566551

Formulaire officiel – Revenu Québec

CO-17.SP
2012-12
1 de 2

RQCO-1901



Déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif

Pour remplir cette déclaration, aidez-vous du *Guide de la déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif* (CO-17.SP.G). Vous trouverez ce guide uniquement dans notre site Internet, au www.revenuquebec.ca.

1 Renseignements sur l'identité de la société (utilisez de l'encre bleue ou noire)

01a	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1149613763	01b	Numéro d'identification Dossier 1006461456 IC 0001	01c	Numéro d'entreprise fédéral (NE) 13482 6734 RC0001
02	Nom de la société ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)			Ind. rég. Téléphone (514) 982-0496	
Adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires (pour un changement d'adresse, consultez le guide)					
03	Numéro Rue, case postale 255 ONTARIO EST BUREAU 385-B		Bureau		
Ville, village ou municipalité MONTREAL				Province QC	Code postal 03b H2X 1X6

2 Renseignements sur la société

Date de clôture de l'exercice financier visé par la présente déclaration	05	2020 06 30	La société a-t-elle un revenu d'agriculture?	22	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Cochez la case suivante pour confirmer que la date de clôture (ligne 05) est la même que celle qui figure dans la déclaration de revenus fédérale.	05a	<input checked="" type="checkbox"/>	Si oui , inscrivez le revenu brut.	22a	
Date du début des activités au Québec s'il s'agit de la première déclaration de la société dans cette province	06		Nature des activités de la société	32	ASSOCIATION ÉTUDIANTE
Date de clôture de l'exercice financier précédent	08	2019 06 30	Les renseignements sur la société contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts?	39	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Date de la constitution en société	09	1986 11 28	La société a-t-elle liquidé une ou plusieurs de ses filiales au cours de l'année?	42	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Revenu brut de la société	17	776 513	Si oui , inscrivez le NEQ ou le numéro d'identification de la ou des filiales et la date de la liquidation.	42a	1. _____
Total de l'actif qui figure dans les états financiers de la société	18	135 579		42b	1. _____
Total des revenus tirés de biens	19	0			2. _____
La société a-t-elle comme objet principal de fournir à ses membres des installations pour le loisir, le sport ou les repas, et la somme de ses revenus de biens et de ses gains en capital imposables pour l'année dépasse-t-elle 2 000 \$?	20	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			

Noms des administrateurs de la société	Numéro d'assurance sociale	Titre ou fonction
200 1. VOIR REGISTRE DES ENTREPRISES	1. _____	1. _____
2. _____	2. _____	2. _____
3. _____	3. _____	3. _____

Nom de la personne à contacter	Numéro de téléphone
210 1. TAHA BOUSSAA	2. (514) 982-0496

Adresse de l'emplacement des livres et des registres
211 255 ONTARIO EST BUREAU 385-B MONTREAL QC H2X 1X6

Consultez le guide CO-17.SP.G pour savoir quel montant inscrire à la ligne 441b.	441b	Droits d'immatriculation 36	Somme payée 435 36,00	Mode de paiement <input checked="" type="checkbox"/> chèque ou mandat <input type="checkbox"/> institution financière <input type="checkbox"/> Internet
--	------	--------------------------------	--------------------------	--



1181 ZZ 49495673

Formulaire prescrit – Président-directeur général

3 Société exonérée d'impôt

Remplissez cette partie **uniquement** si la société est une société exonérée d'impôt et si elle est dans l'une des situations décrites ci-dessous. Si ce n'est pas le cas, passez à la partie 4.

Situation de la société (cochez la case appropriée, s'il y a lieu)

- Pour l'exercice financier précédent, son actif dépassait 200 000 \$.
- Pour l'exercice financier visé, ses revenus provenant de dividendes imposables, de loyers, d'intérêts ou de redevances dépassent 10 000 \$.
- Pour un exercice financier passé, la société a été tenue de remplir la partie sur les sociétés exonérées d'impôt du présent formulaire ou de transmettre au ministre du Revenu la *Déclaration de renseignements des entités exonérées d'impôt* (TP-997.1).

3.1 Sommes reçues ou à recevoir pour l'exercice financier

Cotisations des membres et droits d'adhésion		501	249 283
Subventions et paiements d'une municipalité, du gouvernement du Canada ou de celui d'une province	+	502	18 760
Intérêts, dividendes, loyers ou redevances	+	503	
Produit de l'aliénation des immobilisations	+	504	
Ventes et recettes brutes provenant des activités de la société	+	505	489 652
Dons	+	506	
Autres sommes (précisez) : livres usagés, photo	+	518	18 818
Additionnez les montants des lignes 501 à 518.			
Sommes reçues ou à recevoir pour l'exercice financier	=	519	776 513

3.2 Actif et passif à la fin de l'exercice financier

Calcul de l'actif

Encaisse et placements à court terme		531	113 473
Sommes dues par les membres	+	532	
Sommes dues par toute autre personne et non incluses dans le montant de la ligne précédente	+	533	977
Frais payés d'avance	+	534	6 160
Stocks	+	535	14 969
Placements à long terme	+	536	
Immeubles	+	537	
Autres éléments d'actif (précisez) :	+	548	
Additionnez les montants des lignes 531 à 548.			
Actif à la fin de l'exercice financier	=	549	135 579

Calcul du passif

Sommes à payer aux membres		561	
Sommes à payer à toute autre personne et non incluses dans le montant de la ligne précédente (précisez) : créiteurs/percus av	+	562	68 002
Additionnez les montants des lignes 561 et 562.			
Passif à la fin de l'exercice financier	=	569	68 002

3.3 Sommaire des rémunérations

Total des sommes versées à tous les employés et à tous les dirigeants de la société, à titre de rémunération ou d'avantages sociaux		581	194 168
Total des sommes versées aux employés membres et aux dirigeants membres de la société, à titre de rémunération ou d'avantages sociaux		585	
Autres sommes versées à des membres de la société (précisez) :		589	
Nombre de membres de la société		590	
Nombre de membres qui ont reçu une rémunération ou toute autre somme		595	

Important : Vous devez annexer à la déclaration les états financiers complets et, le cas échéant, le rapport du vérificateur.

4 Signature

Je déclare que j'ai examiné la présente déclaration (ainsi que les formulaires connexes, les annexes, les autres déclarations et les états financiers annexés), qu'elle est exacte et complète et que les renseignements qu'elle contient correspondent aux renseignements inscrits dans les livres et les registres de la société. De plus, je déclare que la méthode utilisée pour calculer le revenu de la société pour l'exercice financier visé par la présente déclaration est conforme à celle utilisée pour l'exercice précédent. S'il y a des exceptions, elles sont expressément décrites dans un état annexé à la présente déclaration.

TAHA BOUSSAA

Nom du représentant autorisé (en majuscules)

Signature du représentant autorisé

2020 10 15

Date

(514) 982-0496

Ind. rég. Téléphone

Revenu Québec pourra comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à d'autres ministères ou organismes gouvernementaux.



118J ZZ 49495674

Sommaire de la déclaration**Renseignements sur la société**

Raison sociale ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)
 Année d'imposition 2019-07-01 au 2020-06-30
 Administration Québec

BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NS	NO	PE	NL	XO	YT	NT	NU	OC
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>													

Société associée N
 Société liée N
 Nombre de société associée _____
 Genre de société Autre
 Montant total dû (remboursement)
 fédéral et provincial* 36

* Les montants inclus à la ligne « Montant total dû (remboursement) fédéral et provincial » sont tous énumérés dans l'aide. Appuyer sur F1 pour consulter l'aide contextuelle.

Sommaire des renseignements du fédéral

Revenu net	<u>76 647</u>
Revenu imposable	_____
Dons	_____
Revenu d'une entreprise exploitée activement au Canada	<u>76 647</u>
Dividendes versés	_____
Dividendes versés – réguliers	_____
Dividendes versés – déterminés	_____
Solde du compte de revenu à taux réduit à la fin de l'année précédente	_____
Solde du compte de revenu à taux réduit à la fin de l'année	_____
Solde du compte de revenu à taux général à la fin de l'année précédente	_____
Solde du compte de revenu à taux général à la fin de l'année	_____
Impôt partie I (montant de base)	_____

Sommaire des renseignements du provincial – impôt à payer

	Ontario	Québec (CO-17)	Alberta (AT1)
Revenu net		76 647	
Revenu imposable			
% Attribution		100,00	
Revenu imposable attribué		76 647	
Impôt à payer avant déductions*			
Déductions et crédits			
Impôt net à payer			
Capital imposable attribué	S/O	67 577	S/O
Impôt sur le capital à payer**	S/O	36	S/O
Total de l'impôt à payer***		36	
Versements et crédits remboursables			
Solde impayé/Remboursement (-)		36	
Impôt sur les opérations forestières (COZ-1179)			
Impôt à payer	S/O		S/O

* Pour le Québec, cela inclut les impôts spéciaux.
** Pour le Québec, cela inclut la taxe compensatoire et les droits d'immatriculation.
*** Pour l'Ontario, cela inclut l'impôt minimum des sociétés, l'impôt supplémentaire sur les redevances de la Couronne, le débit d'impôt transitoire, la récupération du crédit d'impôt pour la recherche et le développement et l'impôt supplémentaire spécial pour les compagnies d'assurance-vie. Le Solde impayé/Remboursement est inclus dans le Solde impayé/Remboursement du fédéral.

Sommaire – capital imposable**Fédéral**

Nom de la société	Capital imposable servant au calcul de la réduction du plafond des affaires (T2, ligne 415)	Capital imposable servant au calcul de la limite de dépenses de RS&DE pour une SPCC (annexes 31 et 49)	Capital imposable servant au calcul de la ligne 233 de la déclaration T2	Capital imposable servant au calcul de la ligne 234 de la déclaration T2
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEC\			67 577	67 577
Total			67 577	67 577

Québec

Nom de la société	Capital versé servant au calcul de la réduction du plafond des affaires du Québec (CO-771) et au calcul de la déduction additionnelle pour les frais de transport d'une PME manufacturière (CO-156.TR)	Capital versé servant au calcul du crédit d'impôt pour investissement (CO-1029.8.36.IN) et à la détermination de l'applicabilité du formulaire CO-1029.8.33.TE	Capital versé servant au calcul de la déduction de 1 million de dollars (CO-1137.A et CO-1137.E)	Capital versé servant à la détermination de l'applicabilité du formulaire CO-737.SI
Total				

Ontario

Nom de la société	Capital déterminé servant au calcul de la limite de dépenses – crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario (annexe 566)
Total	

Autres provinces

Nom de la société	Capital servant au calcul de l'abattement de capital des institutions financières de Terre-Neuve-et-Labrador (annexe 306)
Total	

Sommaire comparatif 5 ans

	Année courante	1re année précédente	2e année précédente	3e année précédente	4e année précédente
Renseignements sur le fédéral (T2)					
Fin de l'année d'imposition	2020-06-30	2019-06-30	2018-06-30	2017-06-30	2016-06-30
Revenu net	76 647	4 836	-3 019	20 039	15 431
Revenu imposable					
Revenu d'entreprise exploitée activement	76 647	4 836		20 039	15 431
Dividendes versés					
Dividendes versés – réguliers					
Dividendes versés – déterminés					
CRTR – fin de l'année précédente					
CRTR – fin de l'année					
CRTG – fin de l'année précédente					
CRTG – fin de l'année					
Dons					
Solde impayé/ Remboursement (-)					
Ligne 996 – Déclaration de revenu modifiée	<input type="checkbox"/>				
Reports de perte demandés au cours des années précédentes pour réduire le revenu imposable					
Fin de l'année d'imposition	2020-06-30	2019-06-30	2018-06-30	2017-06-30	2016-06-30
Revenu imposable avant reports de pertes	S.O.	S.O.			
Pertes autres qu'en capital	S.O.	S.O.			
Pertes en capital (50 %)	S.O.	S.O.			
Pertes agricoles restreintes	S.O.	S.O.			
Pertes agricoles	S.O.	S.O.			
Pertes sur des biens meubles déterminés (50 %)	S.O.	S.O.			
Total des pertes reportées aux années précédentes	S.O.	S.O.			
Revenu imposable ajusté à la suite des reports de pertes	S.O.	S.O.			
Pertes de l'année courante reportées aux années précédentes pour réduire le revenu imposable (selon l'annexe 4)					
Fin de l'année d'imposition	2020-06-30	2019-06-30	2018-06-30	2017-06-30	2016-06-30
Revenu imposable ajusté avant reports de pertes de l'année courante*	S.O.				S.O.
Pertes autres qu'en capital	S.O.				S.O.
Pertes en capital (50 %)	S.O.				S.O.
Pertes agricoles restreintes	S.O.				S.O.
Pertes agricoles	S.O.				S.O.
Pertes sur des biens meubles déterminés (50 %)	S.O.				S.O.
Total des pertes de l'année courante reportées aux années précédentes	S.O.				S.O.
Revenu imposable ajusté à la suite des reports de pertes	S.O.				S.O.

* Le revenu imposable ajusté avant reports de pertes de l'année courante tient compte des reports rétrospectifs de pertes qui ont été effectués dans les années d'imposition précédentes.

Reports de pertes demandés au cours des années précédentes pour réduire les dividendes imposables assujettis à l'impôt de la partie IV

Fin de l'année d'imposition	2020-06-30	2019-06-30	2018-06-30	2017-06-30	2016-06-30
Impôt de la partie IV ajusté multiplié par le facteur de multiplication**, avant reports de pertes	S.O.	S.O.			
Pertes autres qu'en capital	S.O.	S.O.			
Pertes agricoles	S.O.	S.O.			
Total des pertes reportées aux années précédentes	S.O.	S.O.			
Impôt de la partie IV ajusté multiplié par le facteur de multiplication**, à la suite des reports de pertes	S.O.	S.O.			

Pertes de l'année courante reportées aux années précédentes pour réduire les dividendes imposables assujettis à l'impôt de la partie IV (selon l'annexe 4)

Fin de l'année d'imposition	2020-06-30	2019-06-30	2018-06-30	2017-06-30	2016-06-30
Impôt de la partie IV ajusté multiplié par le facteur de multiplication**, avant reports de pertes de l'année courante***	S.O.				S.O.
Pertes autres qu'en capital	S.O.				S.O.
Pertes agricoles	S.O.				S.O.
Total des pertes de l'année courante reportées aux années précédentes	S.O.				S.O.
Impôt de la partie IV ajusté multiplié par le facteur de multiplication**, à la suite des reports de pertes	S.O.				S.O.

** Le facteur de multiplication est de 3 pour les dividendes reçus avant le 1^{er} janvier 2016 et de 100 / 38 1/3 pour les dividendes reçus après le 31 décembre 2015.

*** L'impôt de la partie IV ajusté multiplié par le facteur de multiplication avant les reports de pertes de l'année courante tient compte des reports rétrospectifs de pertes qui ont été effectués dans les années d'imposition précédentes. Ce montant est multiplié par le facteur de multiplication afin de vous permettre de déterminer le montant de pertes qui doit être utilisé pour réduire à zéro l'impôt de la partie IV à payer.

Impôt fédéral

Fin de l'année d'imposition	2020-06-30	2019-06-30	2018-06-30	2017-06-30	2016-06-30
Partie I					
Partie IV					
Partie III.1					
Autre*					

* Les montants inclus aux lignes « Autre » sont tous énumérés dans l'Aide. Appuyez sur F1 pour consulter l'aide contextuelle.

Crédits déduits de l'impôt de la partie I

Fin de l'année d'imposition	2020-06-30	2019-06-30	2018-06-30	2017-06-30	2016-06-30
DAPE					
Déduction de F&T					
Crédit d'impôt étranger					
CII					
Abattement/Autre*					

* Les montants inclus aux lignes « Autre » sont tous énumérés dans l'Aide. Appuyez sur F1 pour consulter l'aide contextuelle.

Remboursements/crédits

	2020-06-30	2019-06-30	2018-06-30	2017-06-30	2016-06-30
Fin de l'année d'imposition					
Remboursement du CII					
Remboursement de dividendes :					
– dividendes déterminés					
– dividendes non déterminés					
Acomptes					
Autre*					

* Les montants inclus aux lignes « Autre » sont tous énumérés dans l'Aide. Appuyez sur F1 pour consulter l'aide contextuelle.

Québec (CO-17)

Fin de l'année d'imposition	<u>2020-06-30</u>	<u>2019-06-30</u>	<u>2018-06-30</u>	<u>2017-06-30</u>	<u>2016-06-30</u>
Revenu net	76 647	4 836	-3 019	20 039	15 431
Revenu imposable				20 039	15 431
% Attribution	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Revenu imposable attribué	76 647	4 836		20 039	15 431
Impôt à payer avant les déductions*					
Déductions/ crédits d'impôt					
Impôt net à payer					
Capital imposable	67 577				
Taxe sur le capital**	36	35	34	34	34
Total de l'impôt	36	35	34	34	34
Versements et crédits remboursables					
Remboursement/solde dû	36	35	34	34	34
Impôt sur les opérations forestières (COZ-1179)					
Impôt à payer					

* Cela inclut les impôts spéciaux.

** Cela inclut la taxe compensatoire et les droits d'immatriculation.

Reports de perte demandés au cours des années précédentes

Fin de l'année d'imposition	<u>2020-06-30</u>	<u>2019-06-30</u>	<u>2018-06-30</u>	<u>2017-06-30</u>	<u>2016-06-30</u>
Revenu imposable avant reports de pertes	S.O.	S.O.		20 039	15 431
Pertes agricoles restreintes	S.O.	S.O.			
Pertes autres que des pertes en capital	S.O.	S.O.			
Pertes nettes en capital (50 %)	S.O.	S.O.			
Pertes agricoles	S.O.	S.O.			
Pertes sur des biens personnels désignés (50 %)	S.O.	S.O.			
Total des pertes reportées aux années précédentes	S.O.	S.O.			
Revenu imposable ajusté à la suite des reports de pertes	S.O.	S.O.		20 039	15 431

Pertes de l'année courante reportées aux années précédentes (selon les formulaires CO-1012 et CO-17S.4)

Fin de l'année d'imposition	<u>2020-06-30</u>	<u>2019-06-30</u>	<u>2018-06-30</u>	<u>2017-06-30</u>	<u>2016-06-30</u>
Revenu imposable ajusté avant reports de pertes de l'année courante***	S.O.			20 039	S.O.
Pertes agricoles restreintes	S.O.				S.O.
Pertes autres que des pertes en capital	S.O.				S.O.
Pertes nettes en capital (50 %)	S.O.				S.O.
Pertes agricoles	S.O.				S.O.
Pertes sur des biens personnels désignés (50 %)	S.O.				S.O.
Total des pertes de l'année courante reportées aux années précédentes	S.O.				S.O.
Revenu imposable ajusté à la suite des reports de pertes	S.O.			20 039	S.O.

*** Le revenu imposable ajusté avant reports de pertes de l'année courante tient compte des reports rétrospectifs de pertes qui ont été effectués dans les années d'imposition précédentes.